

Madame Katia JULIENNE
Directrice générale DGOS
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris le 24 novembre 2020,

Objet: Communiqué commun de l'ANdEP (association nationale des directeurs d'école paramédicale), de l'ANEIA (association nationale des étudiants infirmiers anesthésistes), du CEEIADE (comité d'entente des écoles d'infirmiers anesthésistes), du CoDIScla (comité directeur scientifiques des écoles d'IADE), du CNPIA (Conseil national professionnel des infirmiers anesthésistes), de la SFAR (Société française d'anesthésie et de réanimation) et du SNIA (Syndicat national des infirmiers anesthésistes).

Madame la directrice générale,

La situation sanitaire se stabilise dans toutes les régions de France et les admissions en réanimation sont à la baisse. Or, suivant le Vademecum du 12 novembre 2020 organisant la mobilisation des personnels dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, la pertinence des suspensions de formation des infirmiers spécialisés doit être réévaluée chaque mois.

Pour rappel, la formation d'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat se déroule sur 24 mois incompressibles (1645 heures d'enseignement en présentiel par an). Par conséquent, tout retard sera forcément répercuté sur la date de diplomation.

Dans son allocution du 28 octobre les infirmiers réanimateurs formés en 5 ans dont parlait le Président de la République sont les infirmiers anesthésistes dont les compétences dans les domaines des urgences, de l'anesthésie et de la réanimation ne sont plus à démontrer. Pour pallier la pénurie et relayer ces infirmiers spécialisés mobilisés pendant la crise sanitaire, il faut que les étudiants qui se sont engagés dans la formation d'infirmier anesthésiste puissent terminer leur formation et valider toutes les unités d'enseignements universitaires afin d'acquérir les connaissances indispensables.

Le cursus de formation des étudiants infirmiers anesthésistes (EIA) ayant débuté leur formation en 2019 est suspendu pour la seconde fois en 6 mois, les EIA qui ont effectué leur rentrée en 2020 n'ont eu que quelques semaines de formation avant la suspension actuelle. Ces multiples interruptions dans leur apprentissage les écartent de la continuité pédagogique indispensable aux processus d'apprentissage. Pour former des professionnels IADE compétents et garants de la sécurité des patients, les EIA et leurs formateurs se battent pour maintenir la qualité de l'enseignement. Cette exigence essentielle nécessite le retour rapide des étudiants dans un dispositif andragogique conforme à l'alternance et la continuité des apprentissages théoriques et cliniques.

La déprogrammation des interventions non urgentes va engendrer une augmentation massive des programmes opératoires post crise sanitaire. Cette situation se surajoute à l'épuisement des IADE et IBODE mobilisés successivement pour renforcer les unités prenant en charge des patients CoViD. De surcroît la diplomation des étudiants sortant

sera reportée d'une durée égale à l'interruption actuelle de leur formation. Pour cette raison, il est indispensable de limiter cette suspension des études IADE à une durée minimale.

Dans l'intérêt de la qualité des soins aux patients et de l'organisation optimale des secteurs sous tensions (bloc opératoire, réanimation, soins intensifs et urgences), nous demandons la réintégration immédiate de tous les EIA dans la formation, espérant que ces EIA n'aient pas à être mobilisés en cas de nouvelle vague épidémique. L'investissement nécessaire pour mener à bien des projets professionnels par formation continue est d'un tel niveau d'exigences qu'il ne peut pas faire l'objet d'interruptions pour pallier un problème structurel de pénurie de ressources humaines.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, nos salutations les plus sincères.



Signature d'un représentant étudiant par institut de formation			
Amiens	Alexandre Seghier	Nantes	Cécile Hairault
Besançon	non signataires	Neuilly-sur-Marne	Karim Girard
Bordeaux	Quentin Béchade	Nice	Océane Grenouilloux
Brest	Amélie Le Gac	Paris AP-HP	Nora Houssine
Caen	Morgan Ricouart	Pointe-à-pitre	Lugierey Deena
Clermont-Ferrand	Anthony Alsina	Poitiers	Lecarpentier Paul
Dijon	Charlotte Guibert	Reims	Jean-Baptiste Diosdado
Grenoble	Charline Sery	Rennes	Pierre Galodé
Lille	Quentin Denaes	Rouen	Clément Wegmuller
Limoges	Soizic novviale	St-Germain-en-Laye	Maxime Marouteau
Lyon	Yanis Bougonna	Saint-Pierre	Arthur Billard
Marseille	Audrey Borges De Sousa	Strasbourg	Mickael Debes
Montpellier	Karine Planque	Toulouse	Arthur Pons
Nancy	Cécile Joly	Tours	Nicolas Gibert